

## Données générales

**Date de création du Parc** : 1986

**Régions** : Auvergne, Rhône-Alpes

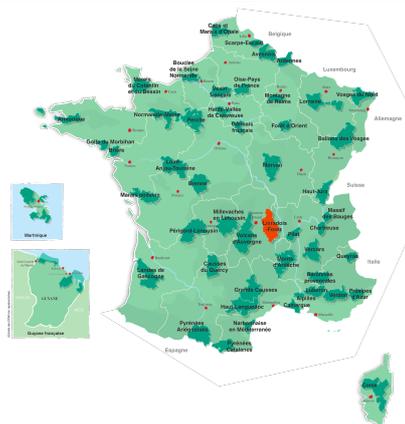
**Départements** : Puy-de-Dôme, Haute-Loire et Loire

**Nombre de communes** : 158 et 4 communes associées

**Démographie** : 103 203 habitants

**Villes-portes** : Clermont-Ferrand, Vichy, Le Puy-en-Velay, Issoire, Brioude et Montbrison

**Superficie** : 2 880 km<sup>2</sup>



## Spécificités du territoire

### Paysages et types de milieux

Le Parc Livradois-Forez est une vaste région de moyenne montagne, située sur la partie orientale de l'Auvergne. Recouvrant plus de 50% de son territoire, la forêt est la grande maîtresse de ce lieu. Toutefois, de par ses particularités géographiques et environnementales, une diversité d'autres milieux est aussi présente : tourbières et lacs tourbeux, landes montagnardes et Hautes Chaumes du Forez, buttes et coteaux secs de Limagne, prairies naturelles de fauche, rivières et torrents, etc.

Traditionnellement, le Parc est un lieu de polyculture élevage. Cependant, l'exode rural et la déprise agricole au 20<sup>e</sup> siècle ont entraîné une fermeture des milieux, permettant à la forêt de gagner du terrain, jusqu'à devenir dominante sur le territoire. Des activités économiques liées à l'eau (textile, papier, métallurgie, etc.) constituent aussi une des richesses identitaires et économiques du Livradois-Forez. Enfin, le Parc s'est enrichie au cours de siècles d'un patrimoine culturel conséquent (artisanal, religieux, paysan, etc.).



### Pressions identifiées

D'un côté la déprise agricole entraîne une fermeture des milieux ouverts du territoire. De l'autre, les changements de pratiques agricoles (intensification) ont un impact sur les écosystèmes. Il est donc nécessaire de maintenir un équilibre entre les milieux ouverts et boisés tout en développant une agriculture durable. Par ailleurs, une perte de biodiversité, en partie due à une banalisation des paysages et à une pression d'urbanisation, est observée sur le territoire.



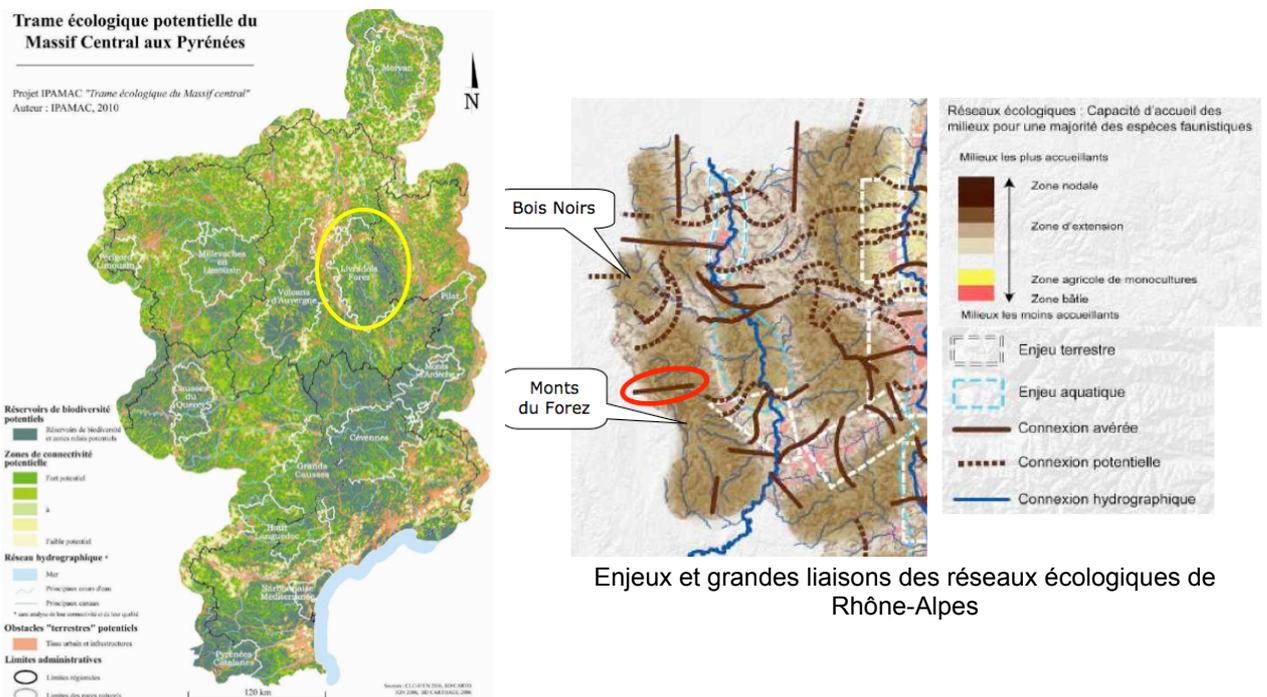
## Contexte

### Début de la réflexion TVB

Malgré un territoire relativement bien conservé, le Parc Livradois-Forez subit une diminution de sa biodiversité. Les causes de cette érosion sont la fragmentation des milieux, la banalisation, la pollution et l'artificialisation des paysages qui induisent une perte d'habitats naturels et une limitation de la dispersion et des échanges entre les populations animales et végétales. Pour répondre à cette problématique, le PNR a démarré un travail en partenariat avec le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne sur les réseaux écologiques entre 2008 et 2009.

### Contexte régional

A cheval entre deux régions, le Parc Livradois-Forez est à dominante auvergnate. Une étude, menée par l'IPAMAC, sur la trame écologique du Massif central, l'identifie comme une zone de connectivité potentielle, à l'interface entre le massif alpin et la chaîne pyrénéenne. Cette région représente ainsi un pont potentiel pour le déplacement des espèces montagnardes, en particulier celles inféodées aux milieux ouverts. Le Massif central joue aussi un rôle d'importance pour les habitats forestiers (en tant que couloir migratoire) et les milieux aquatiques (situé en tête de quatre grands bassins versants). Le territoire du Parc apparaît, à l'échelle régionale, comme essentiellement constitué, d'une part, de « réservoirs de biodiversité à préserver » reposant sur des massifs boisés et de multiples vallées et, d'autre part, de « réservoirs de biodiversité et corridors écologiques diffus à préserver » composés de milieux ouverts et forestiers. La région Rhône-Alpes a réalisé, en 2009, une cartographie de ses réseaux écologiques. Celle-ci identifie sept sous-trames avec les corridors écologiques les plus favorables à une majorité d'espèces. Les axes potentiels de déplacement de la faune et les grandes liaisons entre les cœurs de nature ont aussi été définis sur cette cartographie. Les SRCE Rhône-Alpes et Auvergne ont été adoptés respectivement par arrêté des préfets les 16 juillet 2014 et 7 juillet 2015.



Enjeux et grandes liaisons des réseaux écologiques de Rhône-Alpes

Trame écologique du Massif central (IPAMAC)

Inscription de la TVB dans des documents de planification/gestion de l'échelle régionale	Inscription de la TVB dans des documents de planification/gestion à l'échelle du territoire
RERA (Réseau Écologique Rhône-Alpes)	Documents d'urbanisme : PLU, PLUi
SRCE	SCoT
SDAGE	SAGE

## Prise en compte de la TVB dans la charte de PNR

Extrait de la charte 2011-2023 :

**Axe 1** : Un « socle patrimonial » facteur d'appartenance

**Objectif 1.1** : Maintenir la biodiversité et diversifier les habitats naturels

- 1.1.1 - Mieux connaître la biodiversité et comprendre la fonctionnalité des milieux naturels et des espèces
- 1.1.2 - Protéger et gérer les zones d'intérêt écologique et les espèces les plus remarquables
- 1.1.3 - Conduire une stratégie exemplaire pour la nature quotidienne

**Objectif 1.2** : Construire les paysages de demain

- 1.2.2 – Faire face au banal et cultiver l'ouverture
- 1.2.3 – Protéger les sites et les espaces paysagers les plus emblématiques

**Axe 3** : Des pratiques plus durables pour une « autre vie »

**Objectif 3.2** : Mettre en œuvre un urbanisme frugal en espace et en énergie

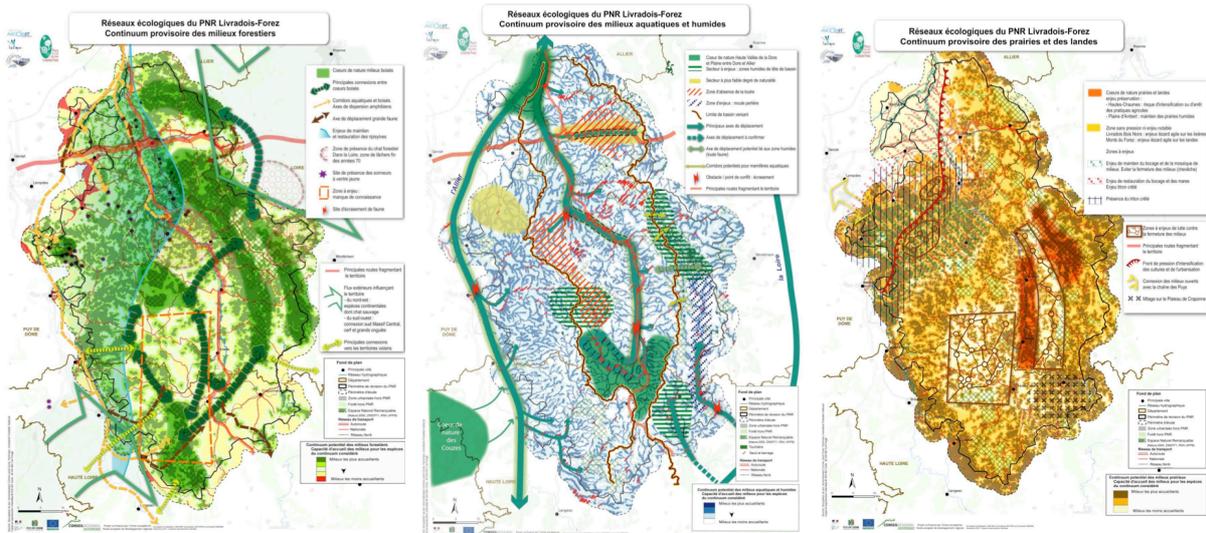
- 3.2.1 - Doter tout le Livradois-Forez d'outils stratégiques et réglementaires dans les domaines de l'urbanisme et de l'habitat
- 3.2.2 - Favoriser la qualité et l'exemplarité dans les projets d'aménagement
- 3.2.3 - Développer l'ingénierie territoriale en créant un atelier d'urbanisme rural

## Identification / Cartographie de la TVB

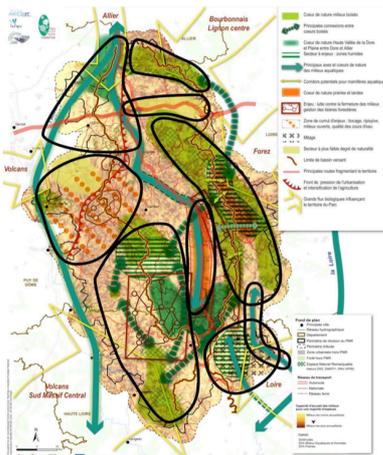
L'identification des réseaux écologiques, en plus des initiatives de préservation déjà menées par le Parc, a démarré en 2009. Cette étude s'est faite en lien avec l'IPAMAC et le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. L'objectif du travail était de réaliser une cartographie au 100 000<sup>ème</sup> de la Trame verte et bleue. Celle-ci a été complétée par une stratégie d'actions pour les réservoirs de biodiversité, les corridors écologiques et la nature dite ordinaire. Cette démarche a été financée par l'Europe, l'État, le Conseil régional Auvergne et le Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

La première partie du travail a consisté à **identifier et cartographier la Trame verte et bleue** sur le territoire. Trois sous-trames ont ainsi été caractérisées :

- ✓ la sous-trame des milieux forestiers ;
- ✓ la sous-trame des milieux ouverts (prairies et landes) ;
- ✓ la sous-trame des milieux aquatiques et humides.



Cartographie des trois sous-trames identifiées sur le PNR Livradois-Forez : milieux forestiers, milieux aquatiques et humides et milieux ouverts (prairies et landes)



Synthèse des enjeux du Parc

La deuxième partie de l'étude, engagée en 2010, visait, via une analyse des enjeux, à **définir une stratégie de préservation et d'intervention en faveur des réseaux écologiques**. Des réunions de concertation avec les acteurs concernés ont permis, dans un premier temps, d'identifier neuf secteurs prioritaires pour les réseaux écologiques et la biodiversité (cf carte). Dans un second temps, elles ont permis de déterminer un plan d'actions global et hiérarchisé. Celui-ci s'ajoute au Plan Biodiversité élaboré par le Parc Livradois-Forez.

## Expériences et actions TVB

### \* Les schémas paysagers du Parc : raconter la diversité du Parc

En 2008, le Parc Livradois-Forez a réalisé un document de référence sur le paysage contenant un descriptif, un bilan de l'état du paysage et une définition des enjeux. Une cartographie de synthèse de ces éléments a aussi été faite afin de servir de support pour les débats liés aux aménagements futurs sur le territoire du Parc. Cette étude a permis d'identifier des enjeux prioritaires, repris indirectement dans la stratégie de mise en œuvre de la TVB, tels que :

- **Faire face au banal** : homogénéisation du couvert forestier, appauvrissement des milieux écologiques, banalisation des espaces de l'eau, etc.)
- **Cultiver l'ouverture** : fermeture des versants et des vallées, fragmentation de l'espace agricole, disparition des rapports à l'eau, etc.
- **Reconnaître le remarquable** : qualité du patrimoine forestier de certains massifs, les espaces agricoles complexes, les jardins, etc.

<http://www.parc-livradois-forez.org/Schema-paysager.html>



Schéma paysager du Parc : enjeux prioritaires

### \* Cahier du Parc Environnement « Des Réseaux Écologiques pour préserver la biodiversité » à destination des élus du Parc (2013)

Partenaires : DREAL et Région Auvergne

Contenu : Présentation vulgarisée et pédagogique de la démarche Trame verte et bleue du Parc Livradois-Forez afin de sensibiliser les acteurs et les élus du territoire. Ce cahier comprend :

- **Une définition des corridors écologiques et des réservoirs de biodiversité** : maintenir les réseaux écologiques, c'est maintenir voire restaurer la biodiversité ;
- **Une identification et une cartographie des réseaux écologiques** du Parc et un Plan d'action (cf partie ci-dessus);
- **Des préconisations pour les documents d'urbanisme** : comment prendre en compte les réseaux écologiques dans votre commune ou intercommunalité ?
- **Des préconisations / outils pour prendre en compte la TVB à l'échelle locale** ;
- **Un rappel des lois et documents cadres** sur la TVB aux échelles nationales, régionales et locales.

[http://www.parc-livradois-forez.org/IMG/pdf/cahier\\_du\\_parc\\_tvb.pdf](http://www.parc-livradois-forez.org/IMG/pdf/cahier_du_parc_tvb.pdf)



Dans le cadre des **objectifs affichés par sa charte (2011-2013)**, le Parc Livradois-Forez met en œuvre un panel d'actions pour accompagner les communes et communautés de communes vers un urbanisme raisonné :

**\* Développer une ingénierie renforcée en matière d'urbanisme via l'Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez**

Lancé fin 2012, cet atelier est piloté par le Parc et offre un accompagnement aux collectivités (communes et leurs groupements) dans leurs projets de planification urbaine, d'urbanisme opérationnel, de réhabilitation ou de construction de bâtiments.

Animation : une cellule au sein du pôle urbanisme du Parc. Le collectif comprenait des techniciens du CAUE du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire, des DDT des trois départements, de l'Aduhme, et des communautés de communes adhérentes au service.



CHAMPS D'INTERVENTION DE L'ATELIER D'URBANISME		EXEMPLES D' ACTIONS
Urbanisme réglementaire		Élaborer des documents de planification (PLU, PLUi)
Opérations d'aménagement	Projets d'urbanisme opérationnel	ZAC, lotissements, écoquartiers, centre bourg, renouvellement de bourg, etc.
	Construire / Rénover des bâtiments publics	Rénover des salles polyvalentes et des logements ; construire des équipements communaux, etc.
	Aménager/Restaurer des espaces publics	Mise en valeur du vieux bourg ; aménager la place du village, un site naturel, touristique, etc.

**\* Première démarche expérimentale pour la prise en compte de la TVB dans les documents d'urbanisme (PLUi) sur la Communauté de communes Billom Saint-Dier / Vallée du Jauron (2013-2014)**

Financement : Europe (LEADER), État (DREAL), Conseil régional Auvergne, Parc Livradois-Forez, Communauté de communes Billom Saint-Dier / Vallée du Jauron.

Contenu : Définition d'une méthode pour prendre au mieux en compte la TVB dans l'élaboration ou la révision des documents d'urbanisme. Cette démarche comprend plusieurs étapes :

- Réalisation d'un état des lieux et d'un diagnostic environnemental (biodiversité, réseaux écologiques et paysages) ;
- Traduction des enjeux identifiés dans le PADD et dans les Orientations générales et particulières d'aménagement ;
- Élaboration de propositions pour le Règlement et le Zonage ;
- Sensibilisation des élus de la communauté de communes sur le sujet des réseaux écologiques tout au long du processus.

Perspectives : Cette action sera valorisée, à partir de 2015, auprès des autres communautés de communes du Parc en priorité, mais aussi vers un public large d'élus, de prestataires, d'habitants et d'acteurs du territoire. L'objectif sera d'utiliser cet exemple comme une démarche pédagogique afin de motiver les acteurs à prendre en compte la TVB dans leurs projets d'aménagement et leurs documents d'urbanisme, tout en leur fournissant les informations et les outils nécessaires pour atteindre ce but. Cette démarche pédagogique devrait contenir des supports d'information, de formation, de sensibilisation et de vulgarisation.

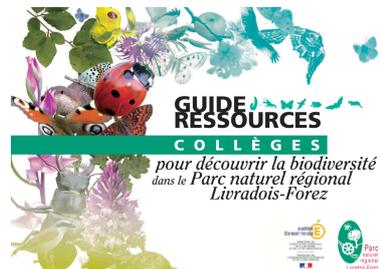
**\* Autres actions en lien avec l'accompagnement des communes pour la prise en compte des réseaux écologiques dans les documents d'urbanisme**

- Les cartes des réseaux écologiques produites sont utilisées notamment dans le cadre des **Porter à connaissance auprès des communes** ;
- Collaboration avec la ville de Clermont-Ferrand et le Parc des Volcans d'Auvergne pour **l'élaboration du SCoT Grand Clermont** adopté en 2011 (les deux PNR représentent 50% du territoire du SCoT mais seulement 11% de la population).

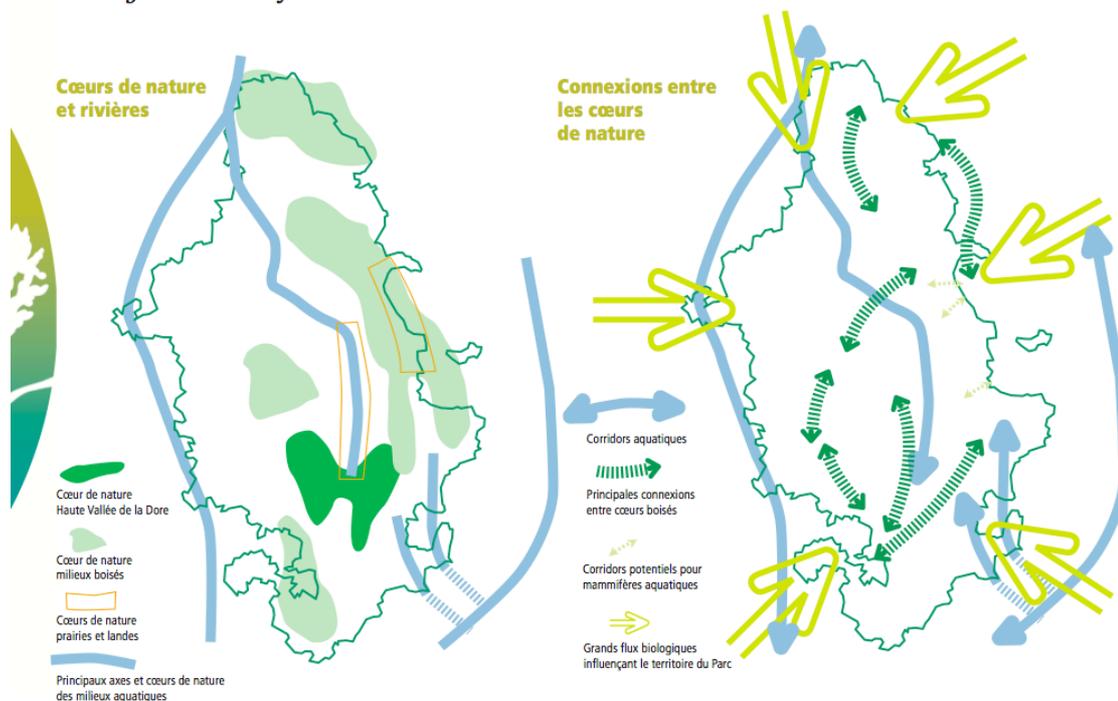
## \* Rédaction d'un Guide Ressources pour découvrir la biodiversité dans le Parc naturel régional Livradois-Forez à destination des collèves

Outil avec un objectif pédagogique thématique à destination des enseignants des collèves du territoire du Parc. Ce guide permet de faire un lien entre les nouveaux programmes, les ressources et les compétences offertes par le PNR afin de rendre le concept de développement durable compréhensible par tous et de sensibiliser aux grands enjeux environnementaux (dont la TVB) présents sur le Parc Livradois-Forez. Le guide contient :

- La charte du Parc ainsi que ses objectifs et ses actions ;
- Une lecture thématique et transversale des programmes scolaires ;
- Comment agir en faveur de la biodiversité (actions entreprises sur le territoire, des exemples de projets scolaires, les lieux possibles de terrain pour rendre concret le guide, les ressources et les outils pédagogiques disponibles au Parc) ?



### 2.3. Réseaux écologiques du Parc Livradois-Forez Synthèse des enjeux



### Pour aller plus loin

- [Site internet du Parc](#)

### Contact

Nadine NOGARET, Responsable du Pôle Biodiversité - Éducation  
[n.nogaret@parc-livradois-forez.org](mailto:n.nogaret@parc-livradois-forez.org)

Jean-Luc MONTEIX, Responsable du Pôle Urbanisme  
[jl.monteix@parc-livradois-forez.org](mailto:jl.monteix@parc-livradois-forez.org)